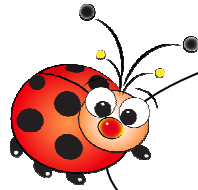


"Les temps périscolaires" 1er septembre au 17 octobre 2015

Les enfants seront répartis dans la mesure du possible selon trois niveaux d'âge :

- Maternelle, petits, moyens et grands. (cycle 1)
- CP, CE1, CE2. (cycle 2)
- CM1, CM2. (cycle 3)

En cas de sureffectif, ils seront amenés à changer de groupe.



Atelier marionnettes

Du 1er septembre au 18 décembre le jeudi et vendredi pour le cycle 2 et 3 confection de marionnettes, décor, création d'un spectacle.



jardin

Pour les cycles 1

Jeux de société géants

Gontran le géant adore jouer aux jeux de société. Il aime particulièrement les dominos, les jeux de dames et les petits chevaux. Malheureusement tous les jeux qu'il trouve sont trop petits pour ses grandes mains. Il nous propose de fabriquer des jeux géants pour que nous puissions jouer avec lui et comprendre les difficultés qu'il a pour jouer avec des jeux pas adaptés à sa taille.

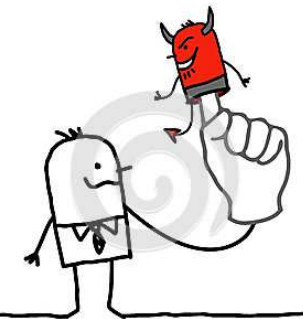


Cuisine

Viens créer ton carnet de recettes, faire des tartelettes, des cocktails, peindre des sablés....

Sports

Pour le cycle 2 le lundi et le cycle 3 le mardi jeux sportifs encadrés par un animateur sportif



de 15h35 à 16h35

Il est demandé aux parents de fournir un grand tee-shirt usagé pour servir de tablier aux TAPS.

Un enfant inscrit à un atelier T.A.P devra obligatoirement être présent jusqu'à la fin de l'activité (16h35). Le départ des enfants s'effectuera sous le préau de l'école à 16h35.

A partir de 16h40, si un enfant est toujours présent, il passe en accueil périscolaire. Sa présence sera notée sur la fiche et facturée.

Tous les ans, les parents doivent obligatoirement remplir le dossier d'inscription. Les enfants dont le dossier est incomplet ne pourront pas participer aux activités.

Ce dossier sera distribué dès réception de l'inscription. Après avoir été complété, il sera retourné en mairie, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives :

- Fiche sanitaire complétée.
- Copie du carnet de vaccinations.
- N° Allocations familiales

Tarif unique: 0,82 € de l'heure

Le règlement est mensuel. Un avis de somme à payer sera envoyé par courrier, réglable auprès de la Trésorerie de Condrieu par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le programme d'inscription est à rendre obligatoirement avant le

26 juin 2015

Pour joindre le périscolaire en cas d'urgence veuillez désormais contacter le :

06-46-91-93-60.

Pascale reste a votre disposition, en mairie pour tous les renseignements divers :

04-72-24-91-12

Pendant cette période:

Nom de famille :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Cycle 1	Jardin	Création de grand jeux	Cuisine	Activités manuelles
Cycle 2	Jeux sportifs	Cuisine	Création de grand jeux	Atelier Marionnettes
Cycle 3	Création de grand jeux	Jeux sportifs	Atelier Marionnettes	Cuisine

Prénoms de ou des enfant(s)			
Mardi 1er septembre			
Jeudi 3 septembre			
Vendredi 4 septembre			
Lundi 7 septembre			
Mardi 8 septembre			
Jeudi 10 septembre			
Vendredi 11 septembre			
Lundi 14 septembre			
Mardi 15 septembre			
Jeudi 17 septembre			
Vendredi 18 septembre			
Lundi 21 septembre			
Mardi 22 septembre			
Jeudi 24 septembre			
Vendredi 25 septembre			

Lundi 28 septembre			
Mardi 29 septembre			
Jeudi 1 octobre			
Vendredi 2 octobre			
Lundi 5 octobre			
Mardi 6 octobre			
Jeudi 8 octobre			
Vendredi 9 octobre			
Lundi 12 octobre			
Mardi 13 octobre			
Jeudi 15 octobre			
Vendredi 16 octobre			